

À publier immédiatement

COMMUNIQUÉ

LES PRIX ÉTUDIANTS DE L'ARC ET LES MENTIONS ÉTUDIANTE-CHERCHEUSE ÉTOILE OU ÉTUDIANT-CHERCHEUR ÉTOILE SONT DE RETOUR!

Montréal, le 25 janvier 2018. — L'Association pour la recherche au collégial (ARC) encourage les étudiantes et étudiants du réseau collégial qui souhaitent participer à l'édition 2017-2018 de ses Prix étudiants à transmettre leur dossier de candidature d'ici le jeudi 12 avril 2018. Le premier prix est une bourse de 1 000 \$; le deuxième, une bourse de 600 \$; le troisième, une bourse de 400 \$. De plus, cette année encore, l'ARC bonifie ses Prix étudiants en offrant la possibilité de recevoir aussi une mention étudiante-chercheuse étoile ou étudiant-chercheur étoile, qui s'accompagne d'un prix de 1 000 \$.

Les Prix étudiants de l'ARC visent à valoriser la participation des étudiantes et des étudiants à des activités de formation à la recherche menées au sein des établissements d'enseignement collégial québécois, publics ou privés, dans l'ensemble des programmes et des disciplines. Toute recherche effectuée à l'intérieur de l'un de ces établissements alors que les candidates et candidats sont inscrits dans un programme d'études collégiales est admissible, et ce, quel que soit le secteur de recherche de l'élève : société et culture, santé, ou nature et technologies. La candidature d'une étudiante québécoise ou d'un étudiant québécois inscrit dans un établissement hors-Québec est aussi admissible dans la mesure où cette personne fournit une preuve de résidence. La recherche peut avoir été réalisée individuellement ou en équipe, dans le cadre soit d'un programme d'études collégiales, soit d'un cours, soit d'un stage, ou encore, d'une activité parascolaire ou d'un emploi à titre d'auxiliaire de recherche, au cours des années scolaires 2016-2017 ou 2017-2018. Dans tous les cas où une recherche a déjà été soumise aux Prix étudiants sans être récompensée, il est possible de la soumettre une seconde fois.

Le concours comprend deux étapes : la première est l'évaluation des dossiers écrits; la seconde, l'évaluation des communications orales présentées par les étudiantes et étudiants ayant soumis les trois dossiers finalistes. Ces communications auront lieu le 8 mai 2018, lors de la seconde journée du colloque que l'ARC tiendra dans le cadre du 86^e Congrès de l'Acfas, à Chicoutimi. L'ARC s'engage à réaliser une affiche scientifique en français pour chacune des trois candidatures, affiche qui sera préparée de concert avec les finalistes et qui sera exposée aux côtés des autres communications affichées présentées à l'occasion du colloque. Elle prend en charge les frais de déplacement, d'hébergement et de subsistance des étudiantes et étudiants, et l'Association francophone pour le savoir – Acfas, les frais d'inscription à son congrès. COOPSCO remet aux lauréates et lauréats des cartes-cadeaux. Les Prix étudiants de l'ARC sont soutenus par les Fonds de recherche du Québec et l'Association québécoise de pédagogie collégiale. En outre, chacun des trois Fonds de recherche du Québec octroie un prix de 1 000 \$ aux candidates ou candidats considérés comme étudiantes-chercheuses étoiles ou étudiants-chercheurs étoiles dans leur secteur de recherche.

Les étudiantes et étudiants qui désirent participer au concours peuvent obtenir plus de renseignements en visitant les pages du site Web de l'ARC qui sont consacrées aux Prix étudiants : www.cvm.qc.ca/arc.

Fondée en 1988, l'Association pour la recherche au collégial a pour mission de promouvoir la recherche collégiale par des activités de représentation et de valorisation ainsi que des services à la collectivité, et ce, auprès de tous les individus ou groupes concernés.

– 30 –

Source : Lynn Lapostolle, directrice générale
514 299-9568 | arc@cvm.qc.ca